UBS LA MAISON de Gestion

LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR) Part I

Informations générales

Période	30/09/2026
Date de création du portefeuille	30/06/2005
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	02/06/2008
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR0010622654
Type de part	C2
Statut juridique	FCP
N° de portefeuille comptable	170049
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	2 ans minimum
Heure de centralisation	10:00
Frais de gestion	0,80% TTC max
Commission de surperformance	10% TTC maximum par rapport à l'ESTR + 4%

SRI – Summary Risk Indicator

1	2	3	**4**	5	6	7

Valeur liquidative

Valeur liquidative	17 333,39
Actif net	5 170 291,93
Nb de parts	298,29

Orientation de gestion

L'objectif du Fonds est de procurer sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à l'ESTR capitalisé + 3%, minoré des frais de fonctionnement et de gestion réels, différents pour chaque catégorie de parts et pouvant s'élever au maximum à 0,60% pour la part J, à 0,80% pour la part I et à 1,55% pour la part R.

Benchmark

ESTR capitalisé + 3%

Duration

30/09/2026	3.00

Rendement au pire

30/09/2026	4.35

Rendement à maturité

30/09/2026	4.25

Contact

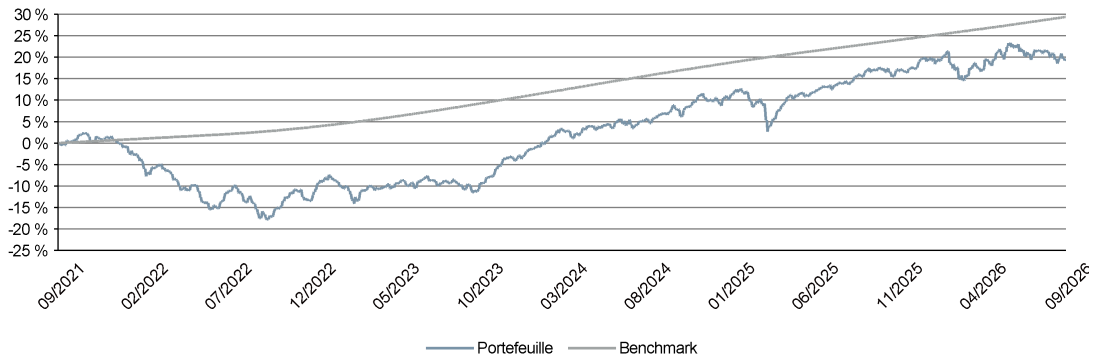
UBS LA MAISON de Gestion
contact@lamaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

CRÉDIT AGRICOLE CACEIS

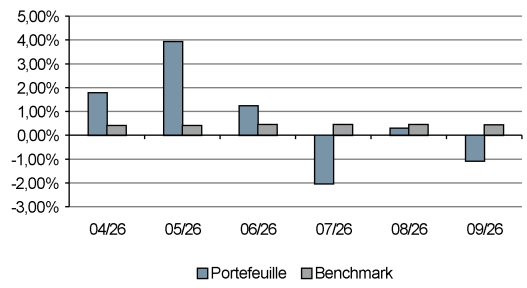
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	-1,07	-2,80	1,81	2,69	32,38	19,36
Benchmark	0,44	1,34	3,90	5,21	19,26	29,39
Surperformance	-1,52	-4,14	-2,09	-2,53	13,12	-10,03

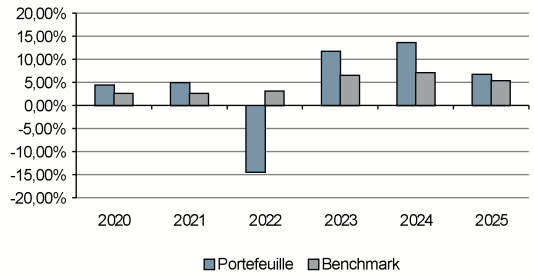
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	6.34	6.43	7.17
Volatilité du benchmark (%) *	0.05	0.12	0.21
Ratio de Sharpe du portefeuille *	0.05	1.11	0.21
Tracking error (%) *	6.34	6.42	7.13

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

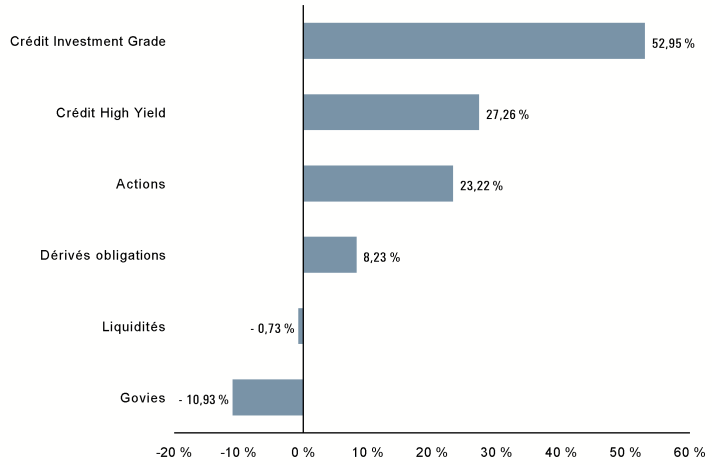
Septembre 2026 a été un mois de divergence, marqué par deux forces tirant dans des directions opposées : l'escalade du conflit dans le golfe Persique et le retour des craintes inflationnistes d'une part et la poursuite du rebond technologique porté par l'intelligence artificielle d'autre part. La tension entre ces deux récits a donné le ton d'un mois de volatilité élevée, de rotation sectorielle marquée et d'un marché obligataire offrant peu de refuge. Les trois principales banques centrales ont resserré leur politique en septembre, renforçant une posture globalement synchronisée de fermeté. La Fed a relevé son taux directeur de 25 points de base à 4,00 % le 16 septembre, le président Warsh réaffirmant sa détermination à juguler l'inflation, un message qui a brièvement poussé les rendements des Treasuries à 10 ans à près de 5,00 %, avant un repli partiel après la décision. La BCE a monté son taux directeur à 2,50 % le 10 septembre et la Banque du Japon a suivi le 17 septembre, relevant son taux à 1,25 %, une nouvelle étape dans sa normalisation graduelle. Sur le plan de l'économie réelle, le marché du travail américain a montré des signes de ralentissement, avec seulement +29 000 créations d'emplois en septembre mais l'indice PMI manufacturier mondial est resté à 53,0, indiquant que l'activité industrielle demeurait en expansion. Le conflit dans le golfe Persique s'est nettement intensifié à la mi-septembre : les perturbations dans le détroit d'Ormuz se sont poursuivies et l'oléoduc Est-Ouest de l'Arabie saoudite, un itinéraire de contournement crucial, a été fermé à la suite d'un incident à la mi-septembre, resserrant davantage l'offre mondiale d'énergie. Dans ce contexte, la performance des actions mondiales a connu des disparités. Le Nikkei 225 a mené les marchés développés avec une hausse de +1,4 %, profitant de la faiblesse du yen. Le S&P 500 n'a gagné que +0,4 %, un chiffre qui embelli la « réalité » car la version équipondérée s'acheminait vers sa septième semaine consécutive de baisse. Les marchés européens ont subi le choc énergétique et la pression des taux : le Stoxx 600 a reculé de -1,9 %, le FTSE 100 de -1,7 % et le CAC 40 de -3,8 %. L'indice MSCI Marchés émergents a baissé de -1,1 %. Au niveau sectoriel, les technologies de l'information ont été le seul contributeur positif à la fois dans le S&P 500 (+4,3 %) et dans le Stoxx 600 (+1,8 %), portées par les méga capitalisations liées à l'IA et les fabricants de semi-conducteurs. Les biens de consommation de base (-7,5 %), l'immobilier (-7,0 %) et les financières (-7,0 %) ont été les plus mauvais élèves aux États-Unis, impacté par les nouvelles perspectives de hausses de taux. En Europe, les secteurs de l'immobilier (-8,3 %) et les services de communication (–6,8 %) ont été particulièrement impactés. Sur le marché des matières premières, le Brent a bondi de +9,4 % et le WTI de +4,7 % sous l'effet des craintes liées aux perturbations de l'offre. Les spreads de crédit se sont écartés sur tous les grands segments. Le mouvement s'est accéléré dans les dix derniers jours du mois, sous l'effet combiné du choc énergétique et des hausses de taux. En Europe, l'IG s'est élargi de +40,8 pb à 305 pb, et le HY de +41,5 pb à 321 pb. Le signal déterminant de septembre est la rupture de la décorrélations traditionnelles entre obligations et actions. Le choc pétrolier alimentant les craintes d'inflation et contraignant les banques centrales à agir, privant ainsi les investisseurs de leur coussin de diversification habituel. Dans ce contexte difficile, la résilience apparente du marché des actions au niveau des grands indices tient presque entièrement au poids et au momentum du secteur technologique.

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

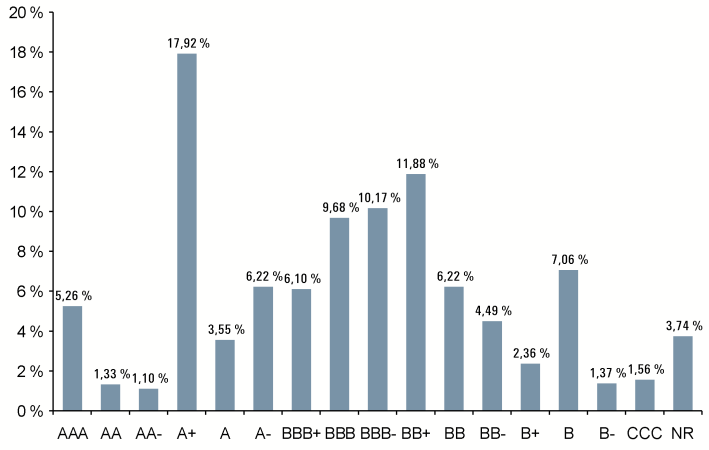
UBS LA MAISON de Gestion

LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR) Part I

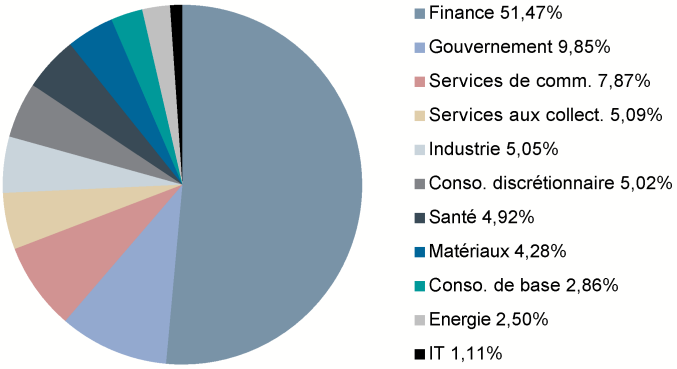
Répartition par classes d'actifs



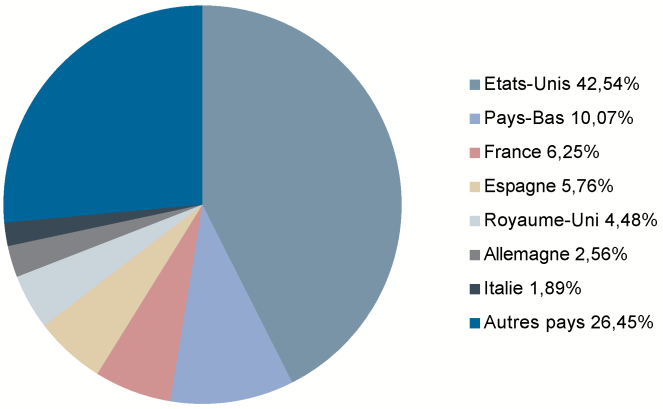
Répartition par notations de la poche obligataire



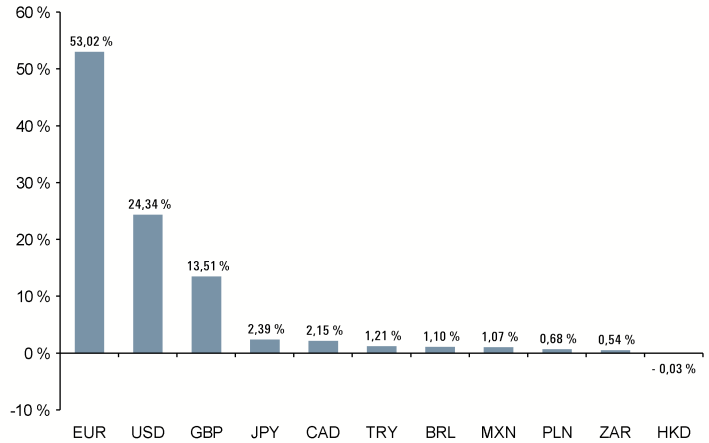
Répartition séctorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche action



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
UBS ZCP 12-12-35	9,46%
ITRAXX EUR XOVER S45 V1 5Y_200631	3,34%
GENERAL ELECTRIC	1,61%
MERR LY 0.1 04-30	1,54%
DPM METALS INC	1,48%
AENA SME SA	1,47%
VISA INC-CLASS A SHARES	1,42%
AMAZON.COM INC	1,32%
MOODY'S CORP	1,30%
ALPHABET INC-CL A	1,29%
	24,23%

CRÉDIT AGRICOLE CACEIS

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

UBS
LA MAISON
de Gestion

LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR) Part I

Glossaire

Volatilité :
La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :
Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :
Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :
Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :
Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :
La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :
Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :
Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseurs sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :
La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :
La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.
Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : http://www.lamaisondegestion.com. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la règlementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produis financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.